

OFFICE DE COORDINATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



O C B F

Des compétences partagées

SOMMAIRE

L'OCBF, c'est 130 établissements financiers, indépendants, filiales ou succursales de très grands groupes français et étrangers, réunis dans une association.

Ses missions :

Réunir les adhérents sur les sujets professionnels à fort impact.

Accompagner les directions générales dans leurs réflexions sur les évolutions de la profession et des métiers et leurs collaborateurs grâce à une cellule de veille réglementaire et la mise en commun de moyens.

Informier les adhérents grâce aux publications internes et au web.



LE CLUB DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

- 05 Les invités du Conseil d'administration
- 06 Le congrès
- 07 La liste des administrateurs



LE PÔLE SOCIAL

- 19 Commission des ressources humaines
- 19 Commission formation, emplois et carrières
- 19 Participation aux instances sociales



LE PÔLE JURIDIQUE CONTROLE ET CONFORMITÉ

- 09 Activité des commissions et groupes de travail
- 13 Relations OCBF/AMF/ACPR et les consultations de Place
- 14 Rencontres annuelles AMF/ACPR/TRACFIN
- 15 Liste des commissions et groupes de travail



LES ADHÉRENTS

- 21 Les nouveaux établissements
- 22 Liste des adhérents



OPÉRATIONS ET INNOVATIONS

- 17 Commission moyens et systèmes de paiement
- 17 Relations avec les instances de Place



LA COMMUNICATION

- 25 Le site web
- 26 Le centre de documentation et base documentaire e-doc
- 27 L'équipe de l'OCBF



**BERNARD
POUY**

Président de l'OCBF
Directeur général
Groupama Banque

Les plus anciens d'entre nous se souviennent avec nostalgie de la révolution dans le monde bancaire, provoquée par la mise en application du premier ratio de solvabilité de Monsieur Cooke et la publication du fameux règlement CRBF 97-02, maintes fois modifié depuis 17 ans : les banques évoquaient alors les difficultés d'application de ces textes et les contraintes imposées à leur modèle économique.

Au cours des derniers mois, nos établissements ont vécu au rythme effréné de la publication des règlements et des directives européennes qui se télescopent, dans certains cas, avec des règlements de nos autorités nationales ou des lois françaises.

Le rythme s'est accéléré, les contraintes se sont renforcées, nos modèles ont été bouleversés. Certes, quelques unes de ces nouvelles dispositions, ne seront applicables que progressivement, dans dix ans pour certaines d'entre elles.

En cette période d'hyper-réglementation, notre association apporte à ses adhérents un support incomparable : nous avons répondu à de nombreuses consultations, nous avons organisé des dizaines de rencontres avec les autorités de tutelle, nous avons constitué plus d'une vingtaine de groupes de travail pour échanger entre nous sur la compréhension des textes et sur les meilleures pratiques de mise en œuvre.

Les permanents de l'OCBF, guidés avec efficacité par notre directrice générale, Catherine Grandpierre-Mangin, ont mis leur temps et leurs compétences au service de nos adhérents. Je les en remercie très sincèrement.

Dans le même temps, nous avons multiplié les rencontres entre les dirigeants de nos établissements et les dirigeants de nos autorités de tutelle ou les politiques afin de leur faire entendre notre voix.

Nous avons maintenu la réputation de l'OCBF avec ses 130 membres et je tiens à remercier les membres du Conseil pour leur active participation à nos travaux.

En 2014, nous devons réfléchir à une adaptation de notre organisation à l'environnement nouveau et aux contraintes nouvelles, afin d'aider nos adhérents à se préparer et à s'adapter aux évolutions attendues des métiers de nos établissements.



LE CLUB DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Le Club des directions générales privilégie la convivialité et favorise les réflexions communes des établissements financiers sur les métiers et les stratégies, les échanges d'expériences, les expertises partagées.

LES INVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration, très impliqués dans la vie de l'Association, ont invité au cours de l'année 2013, des personnalités du monde financier et politique. Ces rencontres contribuent à une meilleure compréhension des problématiques métiers par l'ensemble des interlocuteurs de la Place et sensibilisent également les décideurs de la vie civile aux enjeux de la profession.

LES DÎNERS DU CONSEIL

- Corso **BAVAGNOLI**, Sous-directeur à la Direction du Trésor
- Karine **BERGER**, Députée
- Emmanuel **MACRON**, Secrétaire général adjoint à la présidence de la République
- Robert **OPHELE**, Sous-gouverneur de la Banque de France
- Frédéric **OUDEA**, Président Directeur général de la Société Générale, Président de l'AFB
- Paul-Henri de la **PORTE du THEIL**, Président de l'AFG
- Bruno **SALMON**, Président de l'ASF

LES DÉBATS DE DIRECTIONS GÉNÉRALES

- Jean-Baptiste **CARPENTIER**, Directeur de Tracfin
- Gilles **CARREZ**, Député et Président de la Commission des finances,
- Ambroise **FAYOLLE**, Directeur général de l'agence France Trésor
- Danièle **NOUY**, Secrétaire général de l'ACPR (aujourd'hui Présidente du Comité de supervision bancaire européen)
- Christian **NOYER**, Gouverneur de la Banque de France
- Gérard **RAMEIX**, Président de l'AMF

“ **Les échanges entre adhérents de l'Office de Coordination Bancaire et Financière sont précieux car ils apportent des éclairages complémentaires de ces transformations.** ”



BRUNO DELETRÉ,
Directeur général
du Crédit Foncier
de France

TÉMOIGNAGE

“ Le monde bancaire et financier connaît depuis plusieurs années des transformations très importantes, qu'elles soient réglementaires, technologiques ou encore d'ordre marketing. Ainsi, les nouvelles dispositions réglementaires issues de Bâle 3 vont profondément modifier nos modèles d'affaires. Autre exemple, le développement des nouvelles technologies a transformé la façon d'entrer en relation et d'interagir avec nos clients.

Dans cet environnement en perpétuel mouvement, les échanges entre adhérents de l'Office de Coordination Bancaire et Financière (OCBF) sont précieux car ils apportent des éclairages complémentaires de ces transformations. Les actions de l'Office de Coordination Bancaire et Financière permettent également de sensibiliser nos autorités de tutelle, et de façon plus générale les décideurs publics et économiques, aux sujets essentiels à la Profession.

Pour ces diverses raisons, être administrateur de l'Office de Coordination Bancaire et Financière me paraît particulièrement important. ”

13

INVITÉS
AUX PETITS-DÉJEUNERS,
DÉJEUNERS
ET DÎNERS DU CONSEIL

150

PERSONNALITÉS
AU DÉJEUNER ANNUEL
QUI SUIT
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

60

PARTICIPANTS AU
CONGRÈS DONT

40

BANQUES
REPRÉSENTÉES
AU CONGRÈS

LE COMITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES EN LIGNE

Constitué des principales banques en ligne décidées à mettre en commun leur savoir-faire afin d'améliorer leurs pratiques, et mieux faire connaître leurs spécificités aux régulateurs, ce comité stratégique est composé essentiellement des dirigeants de ces établissements.

THÈMES TRAITÉS EN 2013

Travaux sur l'inducement

Travaux sur les opérations sensibles
soumises à l'authentification forte

Travaux sur la signature
électronique simplifiée

Rencontre avec l'ACPR
sur la dématérialisation
des documents

LE CONGRÈS

Cette rencontre annuelle permet des échanges et réflexions entre les membres de directions générales. En 2013, le congrès s'est déroulé à Amsterdam à l'invitation d'ABN AMRO et ING Bank. Les réponses des établissements bancaires aux évolutions des modèles dans un nouveau contexte économique et réglementaire en était le thème central de réflexion.

Ouverture des débats par Bernard Pouy, Président de l'OCBF et Kees van Dijkhuizen, CFO ABN AMRO Managing Board.

Les propos des orateurs ont porté sur :
Le système bancaire hollandais, un exemple de rigueur, des enseignements à suivre... - Philippe Vayssettes, Président du directoire de la Banque Neufilize OBC (France).

Les stratégies de deux grands groupes :
ABN AMRO : Didier Duret CIO of ABN AMRO Private Banking **et ING :** Eli Leenaars, Responsable du réseau international.

L'organisation des banques néerlandaises et les enjeux européens
Propos introductifs de Jean-François Pons, Délégué aux affaires européennes et Internationales à la FBF - Wim Mijs, Directeur général de l'Association Bancaire Néerlandaise et du Comité Exécutif de la Fédération Bancaire Européenne.

Une supervision locale intégrée dans l'Europe - Modérateur Pierre-Henri Cassou PHC Conseil, ancien secrétaire général du CECEI avec : Cees Ullersma, Afdelingshoofd Kleine banken de la DNB (De Nederlandsche Bank) et Frédéric Visnovsky, Secrétaire général adjoint de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

De nouvelles organisations pour s'adapter à un environnement durablement changé.

Présentation d'études de cas de Deloitte sur l'évolution du modèle de banque et thématiques de réflexion des banques du futur.

Co-animée par :

Brice Chasles, associé responsable de l'activité M&A Financial Services (France) et Daniel Pion, associé responsable de l'activité Consulting Banque (France).

Table ronde : l'adaptation des services et des modes de distribution dans les établissements en France - Facilitateur Daniel Pion. **Avec la participation de** Pierre Janin - Président d'Axa Banque France, Benoit Legrand - Président directeur général d'ING en France, Xavier Lépine - Président de la Française AM, Patrice Henri - Président de la Banque Martin Maurel.

Deuxième table ronde : comment l'OCBF peut-il s'adapter pour mieux accompagner encore ses adhérents à préparer et à vivre les évolutions de l'environnement ?

Présentation de l'OCBF aujourd'hui : les établissements adhérents, les services offerts, les collaborateurs concernés...
Catherine Grandpierre-Mangin - Directeur général de l'OCBF.

Table ronde animée par Bernard Pouy **avec la participation** d'Alain Cornu-Thenard - Gérant de Rothschild & Cie Banque, Lucie Maurel Aubert - Directeur général de la Compagnie financière Martin Maurel, Éric Spielrein, secrétaire général RCI Banque.



LISTE DES ADMINISTRATEURS



Au 2 juin 2014

PRÉSIDENT

Bernard POUY Directeur général	GROUPAMA BANQUE
-----------------------------------	-----------------

VICE-PRÉSIDENT TRÉSORIER

Pierre JANIN Président du Directoire	AXA BANQUE
---	------------

MEMBRES DU BUREAU

Jean-Louis BANCEL Président	CREDIT COOPERATIF
--------------------------------	-------------------

Guillaume DARD Président directeur général	MONTPENSIER FINANCE
---	---------------------

Jean-Paul INCHAUSPE Président directeur général	BANQUE MICHEL INCHAUSPE
--	-------------------------

Lucie MAUREL-AUBERT Membre du Directoire	BANQUE MARTIN MAUREL
---	----------------------

Philippe ODDO Associé gérant	ODDO ET CIE
---------------------------------	-------------

Philippe VAYSETTES Président du Directoire	BANQUE NEUFLIZE OBC
---	---------------------

ADMINISTRATEURS

Marc BATAVE Secrétaire général et Membre du Directoire	LA BANQUE POSTALE
---	-------------------

Christian BENEZIT Directeur général	LAZARD FRERES BANQUE
--	----------------------

Tony BLANCO Directeur général	BARCLAYS BANK PLC
----------------------------------	-------------------

Marie CHEVAL Président directeur général	BOURSORAMA BANQUE
---	-------------------

Stéphane CHRETIEN Président du Directoire	QUILVEST BANQUE PRIVEE
--	------------------------

Patrick COMBES Président Vincent REMAY - Suppléant	VIEL & Cie
--	------------

Alain CORNU-THENARD Gérant	ROTHSCHILD & Cie BANQUE
-------------------------------	-------------------------

Bruno DELETRE Directeur général	CREDIT FONCIER DE France
------------------------------------	--------------------------

ADMINISTRATEURS (suite)

Pierre-Yves DREAN Directeur général	BANQUE PALATINE
--	-----------------

Bruno HALLAK Chief country officer	DEUTSCHE BANK AG
---------------------------------------	------------------

Olivier KLEIN Directeur général Vincent GROS - Suppléant	BRED BANQUE POPULAIRE
--	-----------------------

Ronan LE MOAL Directeur général	CREDIT MUTUEL ARKEA
------------------------------------	---------------------

Xavier LEPINE Président du Directoire Alain WICKER - Suppléant	LA FRANCAISE AM
--	-----------------

Jean-Frédéric de LEUSSE Président du Directoire	UBS (France) SA
--	-----------------

Gilles RENAUDIN Directeur général adjoint	CREDIT DU NORD
--	----------------

Yves SAINT-REQUIER Président du Directoire	CREDIT SUISSE (France)
---	------------------------

Vincent TAUPIN Président du Directoire	LA Cie Fin. Ed. de ROTHSCHILD
---	-------------------------------

--	--

--	--

MEMBRES HONORAIRES

Jean-Michel LATY

Bernard MAUREL

--

--

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Alain CORNU-THENARD

--

Jean GARBOIS

--

Hubert MARTIN

--

OCBF

Catherine GRANDPIERRE-MANGIN



LE PÔLE JURIDIQUE, CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les cinq commissions de travail du pôle juridique, conformité et contrôle de l'OCBF réunissent régulièrement des professionnels pour échanger et partager leurs expériences sur la mise en œuvre de la législation et de la réglementation française et européenne, voire de réglementation nationale étrangère en cas d'application extraterritoriale.

De ces commissions dépendent des groupes de travail chargés d'étudier de manière approfondie un sujet d'actualité ou de répondre aux consultations des autorités, très nombreuses ces dernières années.

COMMISSION CONFORMITÉ

La mission de la commission conformité est d'assurer une veille législative et réglementaire dans les domaines impactant la fonction conformité. Les membres échangent sur la mise en œuvre des nouvelles réglementations ainsi que sur les contrôles de conformité à effectuer et analysent les décisions de sanctions prononcées par les autorités. Ils échangent régulièrement avec les autorités de contrôle et de supervision, que ce soit à l'occasion des réunions plénières annuelles ou lors de réunions ponctuelles.

Quelques sujets traités en 2013 :

- Recueil des informations relatives à la connaissance client
- Mise en œuvre des orientations de l'ESMA sur l'adéquation du service ou du caractère approprié du service à fournir aux investisseurs
- Rémunérations et avantages perçus dans le cadre de la commercialisation d'instruments financiers et la gestion sous mandat
- Obligations professionnelles à l'égard des clients non professionnels en matière de gestion de portefeuille pour le compte de tiers
- Codes de bonne conduite en matière de commercialisation et protection de la clientèle
- Obligations liées au règlement EMIR : confirmation rapide des obligations, rapprochement de portefeuilles, règlement des différends, compression de portefeuilles, valorisation des contrats

Le plus de la commission : la création de fiches et de check-lists conformité

L'une des fonctions de la conformité étant de contribuer à l'émergence ou au renforcement d'une culture de la conformité au sein de l'établissement, la commission rédige des fiches présentant une thématique synthétique et claire pour sensibiliser tout collaborateur au risque de non-conformité. Les check-lists déclinent des points de contrôle pour s'assurer de la conformité. En 2013, une check-list relative aux codes de déontologie applicables à la profession bancaire a été créée.

Groupes de travail

Informatique et libertés

Ce groupe de travail permanent est en charge de la veille et de l'analyse de la réglementation informatique et libertés. Ses participants échangent sur les nombreuses questions soulevées par la mise en œuvre de cette réglementation. Les derniers thèmes abordés portent sur la prospection commerciale par voie électronique, la lutte contre la fraude interne et l'interconnexion de fichiers. Certains thèmes et questions feront l'objet d'échanges avec la CNIL lors d'une réunion organisée en 2014.

FATCA

Réunissant à la fois des représentants de la fonction conformité et des fiscalistes, ce groupe analyse la réglementation américaine FATCA et ses impacts dans les établissements. De nombreux sous-groupes ont été créés pour approfondir les très nombreux sujets liés à sa mise en œuvre : identification des entités soumises ou exemptées, identification des clients américains, modification des questionnaires de connaissance clients, insertion de clauses d'information dans les contrats, etc.

Questionnaire connaissance client

Après avoir répondu en 2012 à la consultation de l'AMF et de l'ACPR sur les projets de position et de recommandation sur ce sujet, le groupe a travaillé sur la mise en œuvre de ces deux textes publiés début 2013. Il a élaboré un questionnaire unique de connaissance du client pour la fourniture de services d'investissement et de contrats d'assurance vie et pour répondre aux obligations de lutte contre le blanchiment d'argent.

Activités transfrontières

La commercialisation des produits bancaires et financiers hors des frontières soulève de nombreuses questions que ce soit en termes d'autorisation ou d'interdiction que de protection des investisseurs ou des consommateurs. L'objectif de ce groupe est d'identifier les différentes situations de commercialisation de produits au-delà des frontières nationales, dans l'Union européenne ou hors de l'Union européenne, et de connaître la réglementation applicable à cette commercialisation.

Inducements

En 2012, le groupe de travail avait participé à la consultation de l'AMF sur le projet de position-recommandation sur les rémunérations et avantages perçus dans le cadre de la commercialisation et de la gestion sous mandat d'instruments financiers. La doctrine de l'AMF ayant été publiée début 2013, le groupe a échangé sur la mise en œuvre de ce texte.

Rapport RCSI

Ce groupe de travail se réunit chaque année pour analyser et échanger sur la trame du rapport du responsable des contrôles des services d'investissement (RCSI).

En 2014, les travaux porteront sur la révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers et la mise en place du règlement EMIR, s'agissant notamment du contrôle par la fonction conformité des obligations issues de ce règlement.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

24

COMMISSIONS
ET GROUPES DE TRAVAIL

70

RÉUNIONS ANNUELLES

1200

PARTICIPANTS

COMMISSION DES CONTRÔLES PERMANENTS ET PÉRIODIQUES

Cette commission réunit les praticiens du dispositif de contrôle interne. Ses travaux s'organisent autour de trois axes : le suivi de l'actualité légale et réglementaire, les relations avec les régulateurs et les échanges de bonnes pratiques et d'expérience.

Quelques sujets traités en 2013 :

- Présentation du contrôle d'un dispositif LAB-FT
- Préparation du rapport annuel sur le contrôle interne
- Présentation d'un cahier des charges pour un audit externe du système de management de la sécurité informatique

Groupes de travail

Contrôle de la prestation externalisée

Le groupe de travail a procédé au titre de l'année 2013 à l'audit de la prestation traitement/fabrication des chèques. Cette mission a porté sur deux prestataires de traitement et quatre prestataires de fabrication, elle a été suivie par 19 établissements. Hors plan pluriannuel, le groupe a lancé une nouvelle mission archives sur trois nouveaux prestataires, qui a été suivie par 19 établissements.

Filière risques

Ce groupe a pour objet la mise à disposition des banques adhérentes d'un cadre de référence destiné à favoriser l'amélioration de la maîtrise des risques en suscitant une démarche d'auto-évaluation individuelle, chaque établissement ayant la possibilité de l'adapter à son profil d'activités et à son profil de risques ainsi qu'à sa taille et à son organisation.

En 2014, les travaux de la commission porteront sur les impacts des nouvelles réglementations (loi de séparation des activités bancaires, transposition CRD IV) la gouvernance et le dispositif de contrôle des établissements. En janvier 2014 la commission a répondu à la consultation de l'ACPR relative au projet de charte de conduite d'une mission de contrôle sur place. Les groupes de travail poursuivront leurs activités, le groupe contrôle de la prestation externalisée prépare une mission sur le traitement fabrication de la carte pour le premier semestre et une mission sur un éditeur de logiciel bancaire pour le second semestre 2014.





COMMISSION JURIDIQUE

La commission juridique permet aux juristes des établissements adhérents de l'OCBF de partager leurs interrogations, confronter leurs interprétations et dégager les meilleures pratiques. Ses missions sont d'assurer une veille législative, réglementaire et jurisprudentielle, d'analyser les textes et décisions de jurisprudence, d'échanger sur les difficultés de mise en œuvre et de répondre aux nombreuses questions pratiques soulevées.

Quelques sujets traités en 2013 :

- Dispositions relatives à la protection des consommateurs de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires
- Projet de loi relatif à la consommation, notamment les dispositions relatives au crédit et à l'action de groupe
- Proposition de loi sur les avoirs en déshérence

La commission juridique a créé plusieurs groupes de travail qui se réunissent, soit régulièrement comme les groupes crédit et relations banques clients, soit ponctuellement pour approfondir un sujet d'actualité comme le groupe sur l'intermédiation bancaire.

En 2014, un intérêt tout particulier sera porté à la mise en œuvre de la loi relative à la consommation, de nombreux textes d'application étant attendus ainsi qu'à l'adoption de la proposition sur les avoirs en déshérence.

Groupes de travail

Relations banques/clients

Ce groupe analyse et suit la mise en œuvre de la réglementation touchant aux relations de la banque avec ses clients et des engagements pris par la profession bancaire. Ses travaux portent notamment sur les conventions de compte, les clauses abusives et les moyens de paiement.

Crédit

Le groupe crédit a suivi tout particulièrement les nouvelles dispositions adoptées en matière de crédit. Il va être amené à suivre attentivement les travaux de transposition de la directive sur le crédit immobilier.

Intermédiation bancaire et financière

Ce groupe ponctuel a suivi les travaux et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative à l'intermédiation bancaire et financière. Un sous-groupe s'est plus particulièrement intéressé aux questions spécifiques à la banque assurance.

COMMISSION LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le principal objectif de cette commission est de partager les difficultés d'interprétation et de mise en œuvre de la réglementation, de chercher des solutions et d'identifier les meilleures pratiques. La commission examine aussi avec attention les décisions de sanctions des autorités pour en tirer des enseignements pratiques dans la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment.

Quelques sujets traités en 2013 :

- Proposition de quatrième directive sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Proposition de règlement sur les virements
- Services de paiement en ligne : dispense d'identification du client
- Loi de séparation et de régulation des activités bancaires : dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment
- Principes d'application sectoriels sur la correspondance bancaire et ceux sur les bénéficiaires effectifs d'organismes de placement collectifs
- Conditions de recevabilité de la déclaration de soupçon
- Loi relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière

Groupes de travail

Lutte contre le blanchiment Afrique-Asie

Le groupe de travail réunit des établissements appartenant à des groupes implantés en Afrique et au Moyen-Orient ou dont l'activité est tournée vers les pays africains ou du Moyen-Orient notamment. Les participants partagent une veille de la réglementation de ces pays et analysent les obstacles et menaces rencontrés en matière de mise en œuvre de la réglementation lutte anti blanchiment.

Quatrième directive sur la lutte contre le blanchiment des capitaux

Ce groupe a été constitué afin d'examiner les travaux européens sur la révision de la directive relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et du règlement sur les virements.

En 2014, la mise en œuvre du dispositif COSI et les travaux européens sur la révision des textes sur la lutte contre le blanchiment seront les principaux sujets à suivre.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

COMMISSION FISCALE

La commission fiscale constitue un lieu privilégié d'échanges pour les praticiens de la fiscalité bancaire et financière. Les travaux y sont organisés autour de l'actualité législative et réglementaire, des projets en cours dans les autres instances de place et de l'analyse des décisions de jurisprudence. Les questions des membres y sont débattues, chacun pouvant apporter son expérience pratique en vue de proposer une réponse concrète.

Quelques sujets traités en 2013 :

- Lois de finances
- Projet de TTF européenne et mise en œuvre de la TTF française
- Dispositif de relation de confiance avec l'administration
- Échanges sur les contrôles en cours dans les établissements
- FATCA
- Échange automatique d'informations : multiplication des standards de reporting
- Lutte contre la fraude

En 2014, la commission poursuivra ses travaux sur la mise en œuvre de la réglementation FATCA et analysera avec attention les évolutions liées aux échanges automatiques d'informations entre administrations fiscales.

Groupe de travail transversal

Lutte contre la fraude

Créé à la demande des représentants des banques en ligne, puis élargi à l'ensemble des banques de l'OCBF, ce groupe a vocation à partager sur tout ce qui touche à l'organisation de la prévention et de la lutte contre la fraude.

Les principaux sujets traités en 2013 :

- La proposition de règlement européen sur la signature électronique
- La réforme des missions de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Les travaux du Comité national SEPA sur les risques de fraude sur le prélèvement SEPA
- Les travaux du groupe Sécurité du CFONB
- Échanges sur la cybersécurité et la cybercriminalité.

“ Force est de constater que l’OCBF fait partie aujourd’hui des organisations professionnelles qui comptent et permet à ses membres, de faire entendre leur voix. ”



NADIA BERTHIER,
Deputy Head
of Compliance Private
Clients, Banque Neufilze
OBC

TÉMOIGNAGE

“ Nous vivons aujourd’hui dans un environnement de plus en plus concurrentiel et le monde bancaire n’échappe pas à cette règle, bien au contraire. Il existe cependant un «havre de paix», un lieu où chacun tombe le masque, la veste et sa carte de visite pour rehausser ses manches, aider, proposer, échanger avec ses confrères des autres établissements bancaires. Ce lieu c’est l’OCBF que j’ai découvert il y a 7 ans au sein de la commission conformité mais aussi à l’occasion de groupes de travail dédiés et des réponses que nous apportons aux régulateurs à l’occasion de consultations publiques ou de rencontres plus informelles. Force est de constater que l’OCBF fait partie aujourd’hui des organisations professionnelles qui comptent et permet à ses membres, de faire entendre leur voix. ”

RELATIONS OCBF/AMF/ACPR ET LES CONSULTATIONS DE PLACE

Groupes de travail créés à l'OCBF pour répondre aux sollicitations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

ACPR : travaux de transposition CRD IV

L'OCBF a été associé par l'ACPR aux travaux de transposition de la directive CRD IV. Plusieurs établissements ont participé aux réunions qui se sont déroulées entre début juillet et fin septembre 2014.

ACPR : ratio de levier reporting et publication sous Bâle 3/ CRR

La réforme Bâle 3 introduit le ratio de levier, présenté comme un outil de test pour la mesure du risque de levier excessif des banques, pendant une période d'observation de 2013 à 2017. Plusieurs établissements, membres de l'OCBF ont participé aux réunions organisées par l'ACPR relatives au processus de consultation sur le ratio de levier organisé par l'EBA et le Comité de Bâle sur les exigences de publication et les normes techniques d'exécution.

ACPR : contrôle de l'intermédiation des opérations de banque et services de paiement

L'ACPR a publié en novembre 2013 une position relative au contrôle de l'intermédiation. Son adoption a été précédée d'une consultation avec les professionnels. Le groupe de travail OCBF, qui réunissait des juristes et des représentants de la conformité et du contrôle, a fait de très nombreuses remarques sur le projet contribuant ainsi à l'adoption d'un texte plus consensuel.

DGT (Direction générale du Trésor) : lutte anti-blanchiment - Modalités de la déclaration systématique COSI

Le dispositif COSI (communications systématiques d'informations) consiste à envoyer à TRACFIN des informations sur certains types d'opérations, ceci de façon automatique indépendamment de toute alerte ou soupçon. Afin de préparer les textes d'application du dispositif COSI, la Direction générale du Trésor a réuni un groupe de travail avec TRACFIN, l'ACPR et les professionnels. L'objectif est de déterminer les informations pouvant être demandées et les modalités de leur transmission. Débutés fin 2013, les travaux se poursuivent en 2014.

ACPR : consultation sur la refonte de la « Charte de conduite d'une mission de contrôle sur place ».

L'ACPR a consulté la profession en janvier 2014 sur son projet de charte de conduite d'une mission de contrôle sur place. Le groupe de travail, constitué au sein de la commission des contrôles, a répondu à cette consultation. Il a formulé des observations relatives à la transparence, à la fois dans le déroulement de la mission et dans le processus d'élaboration du rapport de contrôle.

Grâce à la collaboration active des établissements concernés, ces contributions participent à une meilleure compréhension par les régulateurs des difficultés d'application et des contraintes des établissements de taille moyenne ou spécialisés.

RENCONTRES ANNUELLES AMF/ACPR/TRACFIN

L'OCBF organise chaque année des « rencontres » avec les autorités de contrôle. En 2013, l'AMF (Autorité des marchés financiers), l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et TRACFIN ont répondu aux questions techniques des adhérents.

Thèmes traités lors de la réunion AMF, animée par Guillaume Eliet, Secrétaire général adjoint de l'AMF en charge de la direction de la gestion d'actifs.

Protection des investisseurs : l'action du pôle commun et les nouvelles visites mystères - La position AMF sur les Inducements - Les guidelines ESMA en matière de rémunération des forces de vente

Actualités européennes : révision de la MIFid - Initiative RIPS - OPCVM V

Gestion individuelle et collective : transposition d'AIFM - Mandat de gestion et produits réservés - Panorama jurisprudentiel en matière de gestion sous mandat

Contrôles et enquêtes : les sanctions des PSI en 2013 : tendances - Les nouveaux pouvoirs d'enquête

Le suivi des PSI par l'AMF : enjeux, organisation et sujets prioritaires

Thèmes traités par l'ACPR, lors d'une réunion animée par Edouard Fernandez-Bollo, Secrétaire général adjoint (aujourd'hui Secrétaire général de l'ACPR) et Bertrand Peyret, Directeur à la Direction du contrôle des établissements de crédit généraux et spécialisés.

Actualité législative et réglementaire : mise en place du mécanisme de supervision unique - Répartition des rôles BCE/Autorités nationales - Période transitoire jusqu'au 1^{er} novembre 2014 - Mécanisme de résolution unique - Mise en œuvre du statut des sociétés de financement - CRD IV/CRR

Dispositif de contrôle interne

Contrôle et sanctions

Protection de la clientèle : intermédiation - questionnaire client - traitement des réclamations - services bancaires - contrôles 2013 en matière de protection de la clientèle et thématiques 2014

Thèmes traités lors de la réunion TRACFIN, animée par Jean-Baptiste Carpentier, Directeur de TRACFIN :

• **4^e directive en cours de discussion**

• **Mise en place du système de transmissions des données informatisées ERMES**

• **Commentaires sur le rapport d'activité 2012 de TRACFIN publié en juillet 2013**

• **Incidences du projet de Loi de lutte contre la fraude fiscale en matière de LAB**

“ C'est pour l'autorité le moyen d'entretenir un dialogue riche avec des professionnels ”



FRÉDÉRIC VISNOVSKY,
Secrétaire général adjoint - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution



TÉMOIGNAGE

“ L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), devenue ACPR avec une nouvelle mission pour la Résolution, a un rôle essentiellement préventif en veillant à la préservation de la stabilité financière et à la protection des clients des banques, des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance.

Sa mission de contrôle et, lorsque c'est nécessaire de sanction, s'accompagne d'un dialogue constant, d'abord avec chaque établissement sous son contrôle mais le rôle des associations professionnelles est essentiel. Une autorité doit pouvoir s'appuyer sur des associations représentatives, relais des préoccupations et attentes des professionnels.

L'ACPR (et avant la Commission bancaire) a toujours développé des relations étroites avec l'OCBF au travers de différentes manifestations que celle-ci organise. C'est pour l'Autorité le moyen d'entretenir un dialogue riche avec des professionnels, de mieux identifier les thèmes qui justifient des réflexions plus approfondies, de mesurer les enjeux pour la profession, diverse par nature, des évolutions réglementaires et ainsi d'identifier les réponses à apporter pour mieux tenir compte de certaines spécificités. ”

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

COMMISSIONS DE TRAVAIL

Comité stratégique banques en ligne

Pascal Donnais	Fortuneo (président)
Benoît Grisoni	Boursorama Banque (vice-président)

Permanents OCBF : Catherine Grandpierre-Mangin, Catherine Ulmann, Olivier Durand

Commission conformité

Sandrine Dauchez	Crédit Suisse France (président)
Nadia Berthier	Banque Neuflyze OBC (vice-président)

Permanents OCBF: Yves Theillet, Catherine Ulmann

Commission contrôles permanents et périodiques

Najib Tabti	Banque Bia (président)
Philippe Ferreira da Silva	Caixa Geral de Depositos (vice-président)
Jean-Luc Masselin	Banque Neuflyze OBC (vice-président)
Adrien Rackelboom	Rothschild & Cie Banque (vice-président)

Permanent OCBF: Yves Theillet

Commission DRH

Frédéric Serre	CMP Banque (président)
----------------	------------------------

Permanent OCBF: Anne-Sophie Lapotre

Commission fiscale

Marie-Clothilde DEFIVES	Rothschild & Cie Banque (président)
-------------------------	-------------------------------------

Permanent OCBF: Yves Theillet

Commission formation, emplois et carrières

Anna Galibert	Intesa Sanpaolo (président)
---------------	-----------------------------

Permanent OCBF: Sylvie Dejou

Commission juridique

Laure Vincent-Nottet	AXA Banque (président)
----------------------	------------------------

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste Andre

Commission lutte anti-blanchiment

Alain Breuillin	Bank Audi Saradar France (président)
Eric Percheron	Crédit du Nord (vice-président)

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste Andre

Commission moyens et systèmes de paiement

Lionel Durand	Banque Martin Maurel (président)
---------------	----------------------------------

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste Andre

GROUPES DE TRAVAIL

Groupes de travail issus de la Commission conformité

FATCA

Questionnaire connaissance du client

Permanents OCBF: Yves Theillet, Catherine Ulmann

Lutte contre la fraude

Permanents OCBF : Olivier Durand, Yves Theillet, Catherine Ulmann

Informatique et libertés

Intermédiation bancaire et financière

Intermédiation banque et assurance

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste André

Activités cross border

Inducements

Permanent OCBF: Catherine Ulmann

Groupes de travail issus de la Commission contrôles permanents et périodiques

Filière risques

Rapport RCSI

Permanents OCBF: Yves Theillet, Catherine Ulmann

Contrôle de la prestation externalisée

Permanent OCBF: Yves Theillet

Groupes de travail issus de la Commission juridique

Relations banques/clients

Crédit

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste André

Groupes de travail issus de la Commission lutte anti-blanchiment

Lutte anti-blanchiment Afrique-Asie

4^e directive sur la lutte contre le blanchiment des capitaux

Permanents OCBF : Catherine Ulmann, Céleste André



OPÉRATIONS ET INNOVATIONS

“ Ce n’est pas l’espèce la plus forte qui survit. Ni la plus intelligente. Mais celle qui est la plus réactive au changement. ”

Charles Darwin



COMMISSION DES MOYENS ET SYSTÈMES DE PAIEMENT

Point central du dispositif de veille sur l’ensemble des paiements, la commission – dont la périodicité des réunions est trimestrielle – se réunit aussi une fois par an en région à l’invitation d’une banque adhérente. En 2013, c’est la Banque Neuflyze OBC, qui a invité la commission dans ses locaux de Lyon.

L’essentiel de l’activité de cette commission a été bien évidemment centré sur le SEPA ; à travers le suivi des évolutions des virements et prélèvements SEPA avant la « End Date », et l’aide apportée à la préparation des adhérents face au big-bang qui se profilait dès le début de l’année 2013.

Mais la commission a été aussi un lieu d’échange sur les nouvelles technologies et les nouveaux services : SEPAMAIL, MyBank, la gestion des mandats SDD en mode SaaS (Software as a Service), les paiements sur mobile, les wallets, etc.

Si les rendez-vous trimestriels favorisent les échanges sur les retours d’expérience, parfois l’actualité nécessite plus de réactivité. Fin 2013, pour assurer le suivi de la montée en charge des émissions des grands créanciers, la commission a mis en place des vecteurs de communication plus directs : messagerie, blog, tweet via @OCBF_Paiements.

Enfin, la commission a publié régulièrement un Flash-Info pour relayer l’information collectée au Conseil du CFONB et dans les autres instances de Place.

Perspectives 2014 :

L’essentiel des travaux 2014 se concentrera sur la mutation digitale des activités bancaires à travers la migration au SDD B2B des produits de niche (TIP et télépaiement), la mise en œuvre des produits SEPAMail et MyBank et la dématérialisation des créances interentreprises.

RELATIONS AVEC LES INSTANCES DE PLACE

Au **CFONB**, l’OCBF siège au Conseil d’administration, Olivier Durand anime le Comité d’enregistrement des certificats conformes à la Politique d’acceptation commune (PAC) – rattaché au Bureau du conseil – et contribue aux travaux des groupes suivants :

- Groupe Virement et groupe Prélèvement
- Groupe miroir du SEPA Payment Schemes Working Group de l’EPC
- Groupe de coordination INTEROP
- Pôle certification et signature électronique
- Suivi de la migration sous EBICS
- Politiques d’acceptation et de validation des certificats
- Protection des identifiants de compte et des numéros de carte
- Sécurité
- Normalisation MINOS
- Établissements de paiement et aux émetteurs de monnaie électronique
- Gestion des identités numériques
- Proposition d’évolution du référentiel général de sécurité (RGS)
- Exports chèques
- Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l’Administration
- **FNTC** : l’OCBF participe aux travaux du groupe eFinance, qui a publié : « L’évolution du mandat vers le mandat électronique » et « Au-delà de la migration ETEBAC ». Aujourd’hui, le groupe gère un annuaire ComPAC des certificats disponibles dans les banques, compatibles PAC.
- **PARIS EUROPLACE**, l’OCBF participe aux Comités d’innovation et aux réunions.
- **RESO-CLUB** : l’OCBF siège au Conseil d’administration en qualité de trésorier. Cette association – dont les adhérents exercent leurs activités dans des secteurs divers – a pour objet : l’échange d’informations et de bonnes pratiques pour lutter contre la fraude et la cybercriminalité, en partenariat avec les pouvoirs publics et les organismes européens.
- **Comité national SEPA** : il coordonne la mise en œuvre des moyens de paiement européens en France. L’OCBF est membre du comité depuis sa création et participe au groupe et sous-groupes de travail du GT4, consacré à la gestion de la migration.



LE PÔLE SOCIAL

UN ESPACE DÉDIÉ AUX RH ET À LA FORMATION

Le pôle social est un espace dédié aux responsables ressources humaines et formation. Une « Foire aux questions » disponible sur le site web, via un accès sécurisé, permet de relayer leurs interrogations sur des aspects très pratiques de leurs métiers. Chaque année, une réunion est consacrée à un point de jurisprudence sociale.

COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES

La commission DRH est un lieu d'échanges entre des responsables ressources humaines ayant des problématiques communes : partage d'expériences, de compétences, de réflexions au contact de sociétés de conseil ou de cabinets d'avocats, d'idées de développement et de mise en pratique de la réglementation sociale.

Thèmes traités en 2013.

Sujets d'actualité :

- L'ANI du 11 janvier 2013 relatif à l'extension de la couverture complémentaire des frais de santé et à la portabilité des garanties de prévoyance au niveau des branches professionnelles et le décret du 9 janvier 2012 relatif au caractère collectif et obligatoire et à la fin de la période transitoire qui s'achève au 31 décembre 2013.
- Point juridique sur la loi relative à la sécurisation de l'emploi.
- Les forfaits jours et notamment les évolutions de la jurisprudence de la Cour de cassation en la matière.
- le contrat de génération

Questions pratiques :

- l'organisation des services RH
- le pourcentage d'effectif dans les réseaux d'agences par rapport aux effectifs dans les services centraux
- la mise en place de « filière expertise » dans les établissements
- le reporting RH et les supports d'information
- les logiciels RH
- les politiques de rémunération et/ou augmentation (orientation, évolution potentielle)

COMMISSION FORMATION, EMPLOIS ET CARRIÈRES

Principalement basée sur les échanges, les réunions de la commission formation permettent aux participants de débattre de sujets qui les préoccupent quotidiennement dans la gestion des services formation et plus généralement de questions professionnelles.

Thèmes traités en 2013.

Sujets d'actualité :

- Présentation des nouveaux services de l'OPCABAIA
- Sepa et son implication dans les différents services des établissements
- La réforme de la formation professionnelle

Questions pratiques :

- Formations au management s'appuyant sur le sport de haut niveau, les médias, l'art.
- La gestion au quotidien d'un service formation
- L'évaluation des actions de formation

LA PLACE DE L'OCBF DANS LES INSTANCES SOCIALES

- AFB : le Président de l'OCBF est Vice-président de l'AFB
- ARRCO : dans le cadre d'un mandat donné par le Medef, Catherine Grandpierre-Mangin, Directeur général de l'OCBF, est membre titulaire du Conseil de l'ARRCO.
- KLESIA Groupe de protection sociale : l'OCBF suit les évolutions des régimes de retraite des salariés du secteur bancaire, et participe aux instances de ce Groupe qui abrite les caisses de retraite ARRCO et AGIRC de la majorité des établissements adhérents à l'Association.

Catherine Grandpierre-Mangin exerce notamment les mandats de :

- **Présidente de l'Association de Moyens de KLESIA**
- **Vice-présidente de KLESIA Prévoyance**

QUESTIONS DES ADHÉRENTS EN MATIÈRE SOCIALE :

46 questions traitées au cours de l'année 2013 en matière sociale

Foire aux questions RH :

19 thèmes traités

15 sous rubriques



LES ADHÉRENTS

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS 2013



Saxo Banque France **Pierre-Antoine Dusoulier, Président.**

Née en 2008, Saxo Banque France est la filiale française de la banque internationale danoise Saxo Bank.

Spécialiste de la bourse en ligne, Saxo Banque propose aux investisseurs particuliers d'accéder via un compte unique aux actions, devises, CFD, futures, options et autres dérivés grâce à une technologie de trading maintes fois primée.

En outre, Saxo Banque propose une offre institutionnelle complète destinée aux banques, brokers, sociétés de gestion et institutions financières.

Saxo Banque est le leader français du marché des devises et CFD en volumes.

Pour en savoir plus : www.saxobanque.fr



Arkea Banking Services **Christophe Bitner, Président du Directoire**

Arkéa Banking Services est une banque de plein exercice, répondant aux exigences CRBF 97-02, filiale à 100% du Crédit Mutuel Arkéa, créée en Mars 2010 et dont le siège social est basé à Paris La Défense. Les salariés sont opérateurs bancaires habilités pour toute intervention sur les produits et services. Les équipes concentrent toutes leurs compétences en matière de systèmes d'informations bancaires, de middle office et de back office.

La création de cette filiale du Crédit Mutuel Arkéa concrétise, pour partie, l'ambition du Groupe de se doter d'une structure dédiée au **B to B bancaire**.



Qatar National Bank SAQ **Christophe Bourland, Directeur général**

Présente dans 26 pays, QNB (Qatar National Bank) est devenue aujourd'hui la principale banque de la zone Moyen-Orient Afrique du Nord, avec des activités de banque universelle sur ses différents marchés. La banque a enregistré un résultat net de QAR 7.1 milliards au 30 septembre 2013, en progression de 14.1% par rapport aux 9 premiers mois de 2012. Son développement international soutenu a généré de nouvelles opportunités en Europe, entraînant la nomination d'un Directeur général expérimenté à Paris, qui viendra renforcer l'équipe managériale existante.

La succursale de Paris, présente depuis 1978, joue un rôle d'intermédiaire financier entre le Qatar et la France, facilitant les échanges commerciaux entre les deux pays, ainsi que sur le réseau international du groupe QNB. Elle accompagne également les grandes entreprises françaises et européennes dans leurs différents projets d'investissements au Qatar et sur les pays où le groupe est présent, en particulier dans le domaine du financement du commerce international.



Crédit Logement **Jean-Marc Vilon, Directeur général**

Crédit Logement, Société de Financement, dont les actionnaires sont les grandes banques françaises, est le leader de la garantie des prêts immobiliers aux particuliers.

Depuis 1975, année de sa création, plus de 7 millions d'emprunteurs ont déjà bénéficié de l'intervention de Crédit Logement, leur permettant ainsi de financer leur projet immobilier sans hypothèque.

En 2013, Crédit Logement a délivré 73,80 milliards d'euros d'accords de garantie nouveaux confirmant ainsi la place qu'il occupe sur le marché des crédits immobiliers aux particuliers, en garantissant plus de 30% de l'ensemble des prêts à l'habitat distribués en France.

Au 31 décembre 2013, son encours dépasse les 245 milliards d'euros.

La qualité et la solidité de Crédit Logement sont confirmées par les agences de notation qui lui attribue :

- A+ pour Standard & Poor's
- AA3 pour Moody's



RCI Banque et la DIAC **Dominique Thormann, PDG** **Éric Spielrein, Secrétaire général**

RCI Banque SA est une filiale à 100% de Renault SAS et a son siège social à Noisy le Grand, en France. RCI Banque assure le financement des ventes des marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia) dans le monde et du Groupe Nissan (Nissan, Infiniti) principalement en Europe, en Russie et en Amérique du Sud. Au 31 décembre 2013, RCI Banque est présente commercialement dans 35 pays.

Ses missions : contribuer à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'Alliance Renault Nissan en apportant une offre de financements et de services compétitive intégrée à leur politique commerciale, et assurer la rentabilité des capitaux investis, demandée par l'actionnaire tout en maintenant un haut niveau de sécurité financière pour le groupe.



Buyster **Eric Gontier, Directeur général**

Buyster est le service de paiement dédié à l'internet fixe et mobile qui permet de payer avec son numéro de téléphone portable sans sortir sa carte bancaire.

Etablissement de paiement agréé en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, Buyster a été créé par Bouygues Télécom, Orange, SFR et Atos.

LISTE DES ADHÉRENTS

Au 14 avril 2014

Allianz Banque
American Express Carte France SA
Aqoba
Attijariwafa Bank Europe
Arkea Banking Services
Axa Banque
Banca Carige S.p.a.
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA
Banco BPI
Banco De Sabadell
Banco Santander
Bank Audi Saradar France
Banque Accord
Banque BCP
Banque BIA
Banque Cantonale De Genève France SA
Banque Chaabi du Maroc
Banque Chabrieres
Banque Chaix
Banque Courtois
Banque De La Réunion
Banque Degroof France SA
Banque Delubac et Cie
Banque Dupuy de Parseval
Banque Edel SNC
Banque Espirito Santo & De La Vénétie
Banque Francaise Mutualiste
Banque Fiducial
Banque Kolb SA.
Banque Laydernier
Banque Leonardo
Banque Martin Maurel
Banque Marze
Banque Michel Inchauspe - Bami
Banque Neuflyze OBC
Banque Nuger
Banque Palatine
Banque Patrimoine et Immobilier
Banque Pictet et Cie
Banque Populaire Rives de Paris
Banque Pouyanne
Banque Privée 1818
BPE
Banque Rhone-Alpes
Banque SBA
Banque Socredo
Banque Tarneaud
Banque Wormser Frères
Barclays Bank PLC
Barclays Bank PLC - Monaco
Bayerische Landesbank
Bforbank
BGFI International
Blom Bank France
BNC SA
Boursorama Banque
Bred Banque Populaire
Buyster
Caisse d'Épargne Rhône Alpes
Caixa Géal de Depositos
Carrefour Banque
CMP - Banque
Commerzbank AG
Commerzbank Holdings France
CPOR Devises
Crédit Coopératif
Crédit du Nord
Crédit Foncier de France



Crédit Logement	Neufilize OBC Investissements
Crédit Municipal de Paris	Oddo & Cie
Crédit Mutuel Arkea	Paris Europlace
Crédit Suisse (France)	Primonial
Deutsche Bank AG	Qatar National Bank SAQ
EBI SA Groupe Ecobank	Quilvest Banque Privée
EDC Européenne de Cautionnement SA	Rabobank International
E. F. M. A.	RCI Banque
Euroclear France	RBC Investor Services Bank France SA
Europe Arab Bank	Rothschild & Cie Banque
Financière des Paiements Electroniques	Saxo Banque
Fbn Bank (Uk) Ltd	Slimpay
Fortuneo	Société Marseillaise de Credit
Groupama Banque	Socram Banque
Helaba Landesbank Hessen-Thuringen	State Street Banque SA
Ing Bank NV	Svenska Handelsbanken AB
Intesa Sanpaolo S.P.A	The Royal Bank of Scotland PLC
KBC Bank SA	Tunisian Foreign Bank
KBL Richelieu Banque Privée	Turenne Capital Partenaires SA
Kutxabank	UBS France SA
La Banque Postale	UBS Securities France SA
La Cie Fin. Edmond de Rothschild Banque	Union de Banques Arabes et Françaises - Ubaf
La Francaise AM	Union Financière de France Banque - UFFB
La Francaise AM Gestion Privée	Union Financière pour le Développement de l'économie Céréalière-Unigrains
Landesbank SAAR (SAARLB)	Viel & Cie
Lazard Frères Banque	Volkswagen Bank
Lombard Odier et Cie (France)	Vtb Bank (France) SA
Martin Maurel Sella - Banque Privée Monaco	Wha
Meeschaert Gestion Privée	
Merrill Lynch Pierce Fenner & Smith SAS	
Mirabaud France SA	
Monabanq	
Monte Paschi Banque S.A.	
Montpensier Finance	



LA COMMUNICATION

LE SITE WEB WWW.OCBF.COM

Il se décompose en 3 parties pour une plus grande visibilité des services de l'OCBF.

L'OCBF

La page d'accueil permet un accès instantané :

- A la vie de l'Association, aux événements à venir, aux flashes d'actualité.
- Aux commissions et groupes de travail
- Au centre de documentation et à e-Doc
- Aux publications
- Et offre un accès direct aux services d'OCBF-Services et Formation et au Club utilisateurs des progiciels bancaires du groupe SAB

OCBF - Services et Formation

La page d'accueil permet un accès direct :

- Aux réunions d'information
- Au congrès
- Au calendrier des formations
- Aux partenariats
- Aux services, produits bancaires et mutualisations

L'extranet

réservé aux adhérents permet une navigation sur :

- Les travaux des Commissions
- Les dossiers thématiques : conformité, contrôles permanents et périodiques, formation professionnelle, juridique, lutte contre la fraude, lutte contre le blanchiment des capitaux, marchés financiers, sécurité, social, systèmes et moyens de paiement.
- Les fiches conformité pédagogiques et synthétiques. Elles ont pour vocation la diffusion de la culture conformité.
- La revue de presse
- Le bulletin d'information de l'OCBF.
- Les travaux du Conseil d'administration grâce à un accès sécurisé
- La « Foire aux questions » réservée aux membres de la commission des ressources humaines.



48 000
FICHES
ANNEXÉES

5 000
DOCUMENTS
EN TEXTE
INTÉGRAL

ABONNEMENT À
30
PUBLICATIONS

1 700
DESTINATAIRES
DU BULLETIN
EN LIGNE

800
QUESTIONS
ANNUELLES
DONT

580
AU SERVICE
JURIDIQUE

1 200
CONNEXIONS
AU SITE PAR MOIS

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET LA BASE DOCUMENTAIRE e-DOC

Deux documentalistes répondent aux questions et alimentent quotidiennement une base documentaire : e-Doc.

Ce fonds documentaire de 48000 fiches, dont 34000 sont accessibles par les adhérents, est maintenu à jour depuis l'origine de l'association. Il offre une veille législative et réglementaire quotidienne dans le domaine bancaire. Les textes officiels les plus récents sont commentés. La recherche thématique permet de retrouver rapidement un texte, une décision, un article de doctrine ou un ouvrage. Une revue de presse quotidienne est également accessible sur le site web de l'OCBF.

La base, accessible via le site de l'OCBF www.ocbf.com, est composée de :

- Fiches bibliographiques,
- Documents en texte intégral,
- Textes officiels,
- Fiches de doctrine et de jurisprudence bancaire, financière, juridique et fiscale,
- Publications de l'OCBF (Bulletin d'information, Essentiel du Bulletin, Comptes rendus des commissions, flashes d'information, ...).

DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES

Un Bulletin d'information mensuel : l'OCBF diffuse chaque mois dans son Bulletin d'information toute l'actualité intéressant le secteur bancaire et financier.

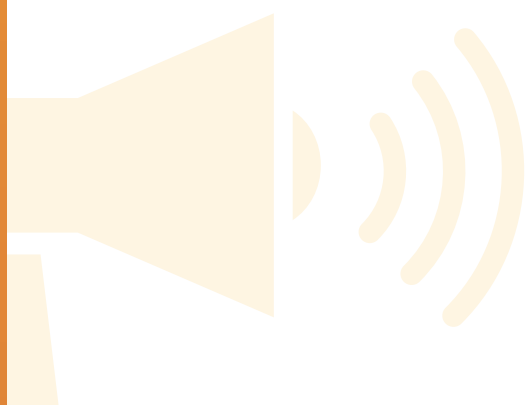
Cette publication traite l'activité législative, réglementaire, prudentielle, française et européenne, et suit l'actualité des instances de place telles que l'ACPR, l'AMF, l'ESMA, la CNIL, TRACFIN, etc.

Pour répondre à vos attentes, l'équipe de rédaction assure la veille et vous informe sur les domaines suivants : droit des affaires, jurisprudence, marchés financiers, droit des sociétés, blanchiment et financement du terrorisme, informatique et libertés, moyens et systèmes de paiement, social, fiscal, comptable, contrôle et supervision.

Uniquement disponible en version électronique protégée, le Bulletin d'information est également accessible sur abonnement en version électronique imprimable.

L'essentiel du Bulletin d'information : diffusé au plus grand nombre, l'essentiel offre une vue d'ensemble des principaux articles traités dans le Bulletin d'information intéressant les directions générales des établissements financiers. Le sommaire du Bulletin y est annexé.

Les comptes rendus de réunions : les Commissions et Groupes de travail internes font l'objet de comptes rendus destinés aux membres. La participation de l'OCBF au CFONB, au Comité National SEPA permet une restitution de l'information aux adhérents.





Direction générale

Catherine Grandpierre-Mangin - Directeur général

Contacts avec les directions générales des établissements adhérents, avec les instances de Place et autres organismes financiers. Suivi des Conseils d'administration. Activités générales de l'OCBF et organisation des services, adhésions, cotisations.

Catherine Ulmann - Secrétaire général

Secrétariat général
Responsable de l'ensemble du Pôle juridique et réglementaire LAB Conformité - Bulletin d'information
- Relations avec les organes de contrôle

Joëlle Benauges - Assistante de direction

Secrétariat Direction Générale
Congrès - Réunions Directions générales

La réglementation bancaire, les questions juridiques

Yves Theillet - Directeur administratif et financier

Questions fiscales, réglementation, audit, comptables,
Commissions Conformité, Contrôles permanents et périodiques, Fiscale

Céleste André - Juriste

Questions juridiques, réglementation, blanchiment, informatique et libertés
Commissions Juridique, Lutte anti-blanchiment

Marine Sauvadet - Juriste junior

Questions marchés financiers
Commissions : Conformité, Contrôles permanents et périodiques, Juridique.

Mina Kanouté - Assistante juridique

Suivi et coordination des Commissions de travail et du Bulletin d'information

Formation et ressources humaines

Anne-Sophie Lapôtre - Questions sociales - Commission DRH

Sylvie Dejou - Commission formation

Moyens de paiement et systèmes d'échanges

Olivier Durand - Responsable des relations interbancaires

Moyens de Paiement
Fraude, EIC, m-Payment, Systèmes d'échanges, Banque de France
Commissions Moyens de paiements, Sécurité physique

Documentation

Anne-Sophie Lapôtre - Responsable documentation

Documentation générale et base documentaire
Dossiers banques

Communication

Sylvie Dejou - Responsable services aux adhérents - Webmaster

Communication et services aux adhérents
Site web - Rapport d'activité

Comptabilité

Vincent Baranger



116, Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 69 81 70
Fax : 33 (0)1 42 93 75 16
ocbf@ocbf.com
www.ocbf.com